Parc naturel régional du Pilat

Bilan d'activités 2012

Parc naturel régional du Pilat

Fonctionne du syndicat

Fonctionnement

Durant l'année 2012, le Syndicat mixte du Parc a fonctionné à travers ses instances définies par son règlement intérieur. Le Comité syndical s'est réuni 4 fois, le Bureau 10 fois et les commissions thématiques* se sont retrouvées au moins 15 fois dans l'année, sans compter les rendez-vous des comités techniques et paritaires associés.
Les commissions sont ouvertes aux élus du Comité syndical mais aussi aux conseillers municipaux du territoire. Depuis 2010, elles sont ouvertes aux membres de l'association des Amis du Parc.

*les commissions thématiques : Protection et gestion des milieux naturels, Urbanisme durable, Economie durable, Energie/Climat, Tourisme durable, accueil et éducation des publics, Cohérence territoriale, actions culturelles et solidarités.

Comité Syndical de Mars 2012

Budget 2012

Budget statutaire
Le montant des participations statutaires 2012 s'élevait à 1 560 000 € auquel s'ajoute une contribution du Ministère de l'écologie de 120 000 €.
La répartition des contributions statutaires entre les membres du Syndicat mixte est la suivante :

Participation financière des membres du Syndicat mixte

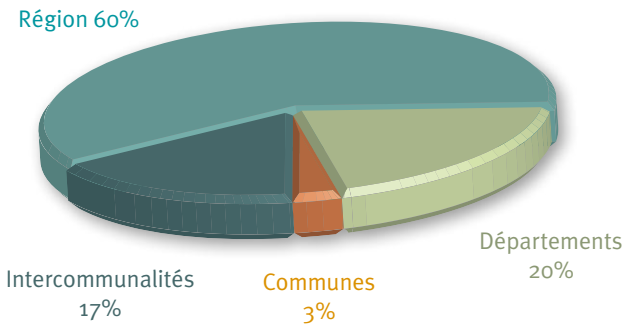

Ces participations financent le fonctionnement de la structure « Syndicat mixte du Parc » : personnel permanent, charges de fonctionnement, éditions institutionnelles et adhésion aux différents réseaux nationaux ou inter-régionaux.

MENT
MIXTE

Fonctionnement
Le budget 2012
Révision de la charte

Financement des actions

En plus des participations de ses membres, le Syndicat mixte du Parc a perçu en 2012, 920 000 € de la part de l'Europe, l'Etat, la Région Rhône-Alpes, l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) et des Départements pour conduire le programme d'actions. Au total, 29 demandes de subventions ont été déposées.

Par ailleurs, des actions dont l'initiative relève des acteurs du territoire (communes, intercommunalités, associations, groupements privés, ...) et qui s'inscrivent dans les objectifs de la charte ont bénéficié de financements dédiés pour un montant de 454 000 €. Ces opérations sont pour la plupart accompagnées via des dispositifs contractuels et notamment le Contrat de Parc et le Contrat de Projet Stratégique Agricole et de développement Rural (PSADER) signés avec la Région Rhône-Alpes.

Certains programmes mis en œuvre par le Syndicat mixte du Parc sont destinés à soutenir des investissements favorables au projet de territoire. Ainsi, la seconde tranche de l'Opération Rurale Collective (ORC) a apporté plus de 980 k € de subventions aux entreprises qui ont investi, par exemple, dans la modernisation de leur activité artisanale et commerciale. Le Parc assure l'avance de trésorerie d'une grande partie des subventions accordées dans ce cadre, ce qui n'est pas sans occasionner des tensions dans la trésorerie du Syndicat mixte.

Comptabilité

Pour le bon déroulement des actions conduites par le Parc du Pilat, la comptabilité a émis 1 378 mandats et 403 titres de recettes.

Révision de la charte

En 2012, le Syndicat mixte du Parc a conduit la dernière étape de la révision de sa charte pour le renouvellement de son label : vote des Communes, des Interommunalités, des Départements et de la Région Rhône-Alpes, passage au Comité national de la protection de la nature à Paris et enfin, signature par le Premier Ministre du décret de renouvellement du label le 23 octobre 2012.

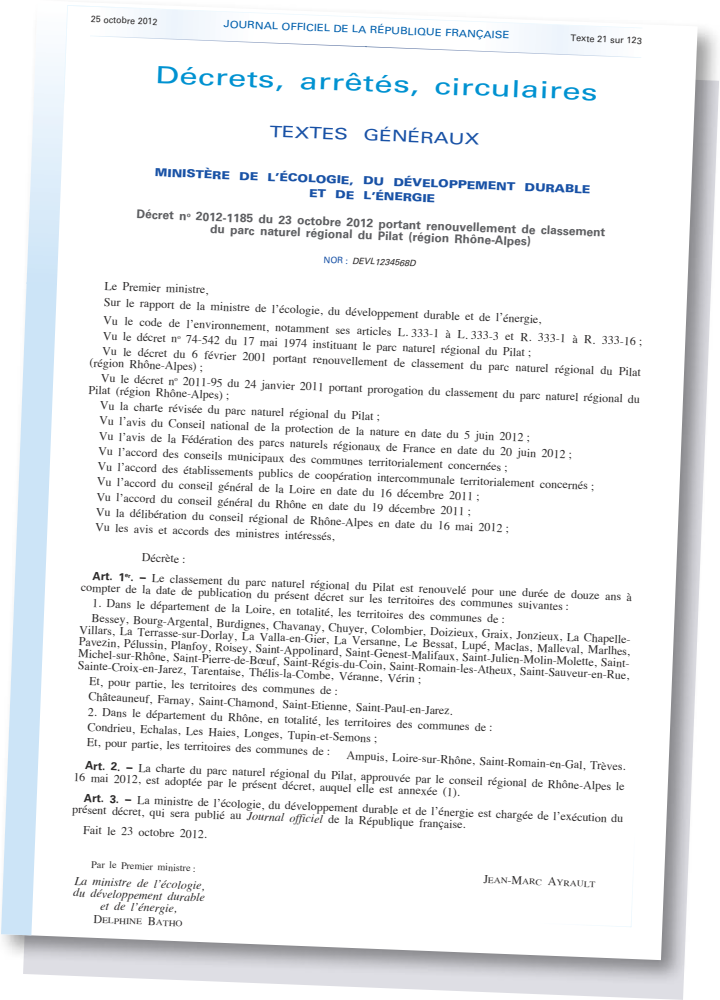

25 octobre 2012 JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Texte 21 sur 123

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE

Décret n° 2012-1185 du 23 octobre 2012 portant renouvellement de classement du parc naturel régional du Pilat (région Rhône-Alpes)

NOR : DEVL1234568D

Le Premier ministre,

Sur le rapport de la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie,

Vu le code de l'environnement, notamment ses articles L. 333-1 à L. 333-3 et R. 333-1 à R. 333-16 ;

Vu le décret n° 74-542 du 17 mai 1974 instituant le parc naturel régional du Pilat ;

Vu le décret du 6 février 2001 portant renouvellement de classement du parc naturel régional du Pilat (région Rhône-Alpes) ;

Vu le décret n° 2011-95 du 24 janvier 2011 portant prorogation du classement du parc naturel régional du Pilat (région Rhône-Alpes) ;

Vu la charte révisée du parc naturel régional du Pilat ;

Vu l'avis du Conseil national de la protection de la nature en date du 5 juin 2012 ;

Vu l'avis de la Fédération des parcs naturels régionaux de France en date du 20 juin 2012 ;

Vu l'accord des conseils municipaux des communes territorialement concernées ;

Vu l'accord des établissements publics de coopération intercommunale territorialement concernés ;

Vu l'accord du conseil général de la Loire en date du 16 décembre 2011 ;

Vu l'accord du conseil général du Rhône en date du 19 décembre 2011 ;

Vu la délibération du conseil régional de Rhône-Alpes en date du 16 mai 2012 ;

Vu les avis et accords des ministres intéressés,

Décrète :

Art. 1er. – Le classement du parc naturel régional du Pilat est renouvelé pour une durée de douze ans à compter de la date de publication du présent décret sur les territoires des communes suivantes :

1. Dans le département de la Loire, en totalité, les territoires des communes de :

Bessey, Bourg-Argental, Burdignes, Chavanay, Chuyer, Colombier, Doizieux, Graix, Jonzieux, La Chapelle-Villars, La Terrasse-sur-Dorlay, La Valla-en-Gier, La Versanne, Le Bessat, Lupé, Maclas, Malleval, Marlhes, Pavezin, Pélussin, Planfoy, Roisey, Saint-Appolinard, Saint-Genest-Malifaux, Saint-Julien-Molin-Molette, Saint-Michel-sur-Rhône, Saint-Pierre-de-Bœuf, Saint-Régis-du-Coin, Saint-Romain-les-Atheux, Saint-Sauveur-en-Rue, Sainte-Croix-en-Jarez, Tarentaise, Thélis-la-Combe, Véranne, Vérin ;

Et, pour partie, les territoires des communes de :

Châteauneuf, Farnay, Saint-Chamond, Saint-Etienne, Saint-Paul-en-Jarez.

2. Dans le département du Rhône, en totalité, les territoires des communes de :

Condrieu, Echalas, Les Haies, Longes, Tupin-et-Semons ;

Et, pour partie, les territoires des communes de : Ampuis, Loire-sur-Rhône, Saint-Romain-en-Gal, Trèves.

Art. 2. – La charte du parc naturel régional du Pilat, approuvée par le conseil régional de Rhône-Alpes le 16 mai 2012, est adoptée par le présent décret, auquel elle est annexée (1).

Art. 3. – La ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie est chargée de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 23 octobre 2012.

Par le Premier ministre :

La ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie,
DELPHINE BATHO

JEAN-MARC AYRAULT

Fonctionne du syndicat

L'équipe technique du Parc

L'équipe du Parc se compose de personnels permanents dont les postes sont financés sur le budget statutaire du Parc. En 2012, l'équipe comptait 26 permanents (24 Equivalents Temps Plein).
De plus, huit postes d'agents sont ouverts pour des personnes en insertion au sein des équipes d'entretien de la nature du Parc. En 2012, ces équipes n'ont pas été au complet toute l'année, du fait d'une diminution des aides d'Etat disponibles pour le financement des contrats aidés. Sur l'année, 10 personnes ont pu bénéficier de ce dispositif d'insertion par l'activité.
Des chargés de mission sont recrutés par voie contractuelle pour certains programmes en fonction de la durée de l'action. En 2012, 11 chargés de mission ont ainsi été en poste au sein du Parc.
Une formation collective sur les techniques d'animation visant à susciter la participation a été organisée. 13 agents du Parc ont pu en bénéficier. Une seconde session aura lieu en 2013.
Le Parc a accueilli 18 stagiaires sur des niveaux de formation et des profils variés et se répartissant en deux catégories de stage :

Des stages répondant à une demande précise du Parc formalisée, le cas échéant, à travers une offre de stage :

- une stagiaire en Master « Ecologie et éthologie », pour une durée de 6 mois pour la réalisation d'un inventaire des coléoptères et amphibiens de la tourbière de Gimel,
- un stagiaire en Licence professionnelle « Gestion et animation des espaces montagnards et pastoraux » pour une durée de 5 mois pour la « caractérisation, fonction et évolution des systèmes herbacés sur le territoire de l'AOC Rigotte de Condrieu ».

Des stages de courte durée réalisés dans le cadre de formations :

- un stagiaire en Bac Pro Assistant en architecture accueilli un mois auprès des architectes-conseils du Parc,
- une stagiaire en stage d'initiation de classe de 4ème accueillie une semaine auprès des services administratifs,
- sept stagiaires dans les équipes d'entretien de la nature pour des périodes de stage d'une à deux semaines,
- une stagiaire en formation Secrétaire-assistante pour deux semaines auprès des services administratifs,
- un stagiaire en 3ème année spécialité agriculture à l'institut polytechnique de La Salle Beauvais pour deux mois auprès des chargés de mission Energie/Climat et Observatoire de l'agriculture,
- une stagiaire en Master Patrimoines, paysages culturels, mémoires et recherches pour une durée de 3 mois sur la thématique Patrimoine industriel : valorisation des patrimoines et savoir-faire dans le Pilat,
- un stagiaire en 1ère année de BTSA Gestion et protection de la nature pour une durée de 2,5 mois auprès de la chargée de mission Natura 2000/PAEN,
- une stagiaire en Bac professionnel Secrétariat comptabilité accueillie 2 mois auprès des services administratifs,
- deux stagiaires de classe de 3ème en stage d'observation pour une semaine auprès de la chargée de mission Natura 2000 et du chargé de mission Observatoire de la biodiversité.

En 2012, le Parc du Pilat a poursuivi la démarche d'amélioration de la responsabilité sociale avec la mise en œuvre de la participation du Parc à la protection sociale complémentaire (Santé et Prévoyance) de ses agents.

MENT
MIXTE

L'équipe technique
Moyens fonctionnels

Moyens fonctionnels

Portail Intranet

Page d'accueil de l'intranet

En 2012, le travail de mise en œuvre d'un portail intranet a abouti. Il est désormais accessible à tous les agents du Parc. C'est un lieu ressources permettant de trouver les règles de fonctionnement de la structure et de l'équipe, les textes régissant le Syndicat mixte, des liens vers des sites utiles, une rubrique d'actualités, un annuaire interne... Ce portail fait office de livret d'accueil pour les nouveaux arrivants.

Maison du Parc

En 2012, le projet portant sur la scénographie des espaces intérieurs et extérieurs de la maison du Parc et sur la création d'une matériauthèque est entré dans une phase opérationnelle. Un travail important a été conduit en interne pour définir les contenus des espaces intérieurs et extérieurs. La charte graphique des futurs aménagements (modules et panneaux d'interprétation) a été définie. Les tournages des films, qui seront diffusés dans le futur espace, ont débuté.

Une équipe de maîtrise d'œuvre a été retenue pour les travaux de réhabilitation et d'extension de l'ancien logement du gardien. Ce bâtiment abritera un espace dédié aux questions d'habitat durable et le bureau des architectes-conseils du Parc, appelé matériauthèque.

Par ailleurs, des travaux d'amélioration ont été entrepris sur les bâtiments du Parc :

- amélioration de l'électricité du bâtiment administratif et partenaires
- accessibilité de la cellule de Sainte-Croix-en-Jarez

Mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite

- maintenance du matériel d'exposition et des maquettes à la maison du Parc et au Châtelet
- lancement des réflexions relatives à la réhabilitation de la maison de l'eau à Marlhes.

Biodiversité

Observatoire de la biodiversité

Plus de 100 stations de plantes suivies par des bénévoles

Réalisation des inventaires et suivis scientifiques

- observatoire des prairies : sur un réseau de 15 prairies naturelles de fauche, en partenariat avec la Fédération des Chasseurs de la Loire et la FRAPNA Loire,
- suivi de la Chouette chevêche dans le secteur échantillon du Gier, par la LPO Loire,
- étude sur les reptiles des ravins rhodaniens,
- suivi de paramètres hydro/climatologiques de la tourbière de Gimel, par l'Université Jean Monnet de Saint-Etienne,
- inventaire d'amélioration des connaissances sur les Coléoptères des tourbières du site Natura 2000 « Tourbières du Pilat et Landes de Chaussitre », dans le cadre d'un stage de Master II écologie.

Animation des dispositifs participatifs de veille écologique

- observatoire de la flore patrimoniale du Pilat : participation d'une cinquantaine de personnes, concernant plus de 100 stations de plantes. Une journée de rencontre organisée à Farnay a rassemblé 23 observateurs,
- observatoire national des papillons de jardin : 3 familles l'ont rejoint en 2012.

Mutualisation et gestion des données sur la « nature »

- récolte de données auprès de divers naturalistes sur la flore et la faune remarquables,
- participation à la mise en place des pôles régionaux (flore/habitats, faune et gestion),
- animation d'un comité de pilotage de l'observatoire pour mettre en réseau les différentes structures impliquées dans la préservation de la biodiversité du Pilat.

Exploitation, diffusion et valorisation des données

- présentation sur les espèces exotiques envahissantes du Pilat à une quarantaine de personnes lors d'une soirée organisée par l'association « le Colibri », à Maclas,
- rencontres de l'observatoire de la biodiversité à Saint-Romain-en-Gal, sur le thème « urbanisme et biodiversité », avec une soixantaine de participants,
- utilisation des données faune-flore-milieux à différents niveaux : urbanisme, évaluation d'incidences et différentes études (Natura 2000, Corridors, ...).

Les partenaires techniques de cette action : FRAPNA Loire, LPO Loire, Fédération des chasseurs de la Loire, Université Jean Monnet de Saint-Etienne, CPN « le Colibri », ainsi que l' ensemble des membres du Comité de pilotage de l'observatoire de la biodiversité du Pilat.

Financeurs pour cette action : Région Rhône-Alpes, Conseil général de la Loire, Etat (Ministère écologie).

Formation des observateurs de papillons

Observatoire de la biodiversité
Préservation et gestion des espaces remarquables

Préservation et gestion des espaces remarquables

79 PROPRIÉTAIRES DU SITE NATURA 2000 « VALLONS ET COMBES DU PILAT RHODANIEN » CONTACTÉS
15 DIAGNOSTICS D'EXPLOITATION AGRICOLES RÉALISÉS POUR 260 HA DE PRAIRIES ET 2,5KM DE RIPISYLVES ENGAGÉS

Préserver ou restaurer les habitats d'intérêt communautaire

- avec les forestiers : poursuite de l'opération de valorisation locale des hêtraies, lancée en 2011,
- avec les communes : mise en œuvre d'un contrat Natura 2000 au Bois d'Avaize : réouverture de landes à ajoncs nains ; signature d'une charte Natura 2000 sur les communaux de Colombier,
- avec les agriculteurs : animation des Mesures Agro-environnementales territorialisées (MAEt), réalisation de documents de promotion et de valorisation des prairies fleuries du Pilat (dossier documentaire, guide d'identification de la flore), conversion d'anciennes plantations forestières en prairies pâturées, étude sur les besoins des agriculteurs en estive,
- avec les porteurs de projet et organisateurs de manifestations : accompagnement et suivi des projets d'aménagement, accompagnement des manifestations sportives et communication sur les sites Natura 2000,
- avec l'ensemble des acteurs locaux : définition des activités soumises à la 2ème liste locale des évaluations d'incidences.

Valoriser et communiquer sur les sites Natura 2000 du Pilat

- intervention auprès des acteurs locaux : assemblée des chasseurs des Coteaux du Pilat, Syndicat viticole de Chavanay,
- réalisation d'un document d'appel à la Charte Natura 2000, à destination des propriétaires,
- réponse aux interrogations suite à l'envoi de la lettre d'information pour les propriétaires de parcelles dans les sites Natura 2000, et accompagnement des propriétaires dans leur projet,
- participation au grand prix national Natura 2000, pour promouvoir le territoir du Pilat,
- suivi de l'évolution des sites Natura 2000 par la poursuite de l'observatoire photographique,
- veille de la cohérence des différents programmes existant sur un même site : participation à différentes instances de concertation relatives aux contrats de rivières, à la Réserve biologique dirigée de Chaussitre, programmes du Conseil général de la Loire, de l'association Inter Parcs Massif Central, ...

Les partenaires techniques de cette action : L' ensemble des acteurs du territoire.
Les financeurs de cette action. Europe et Etat, fonds Natura 2000.

Communication sur la charte Natura 2000

Biodiversité

Trame écologique
Site du Pet du Loup
Veille environnementale par les éco-gardes

Etude préalable à un programme de préservation de la trame écologique du Parc du Pilat et de sa périphérie

Engagée en 2011, cette étude s'achèvera au printemps 2013.

En 2012, le premier volet a été réalisé : la cartographie au 1/25 000ième de la trame écologique constituée de la synthèse de 4 cartes de sous-trames (forêts, prairies, landes/pelouses et zones humides/cours d'eau).

Le deuxième volet, avec l'élaboration d'un programme d'actions, a été lancé en s'appuyant sur des retours de propositions à un appel à projets diffusé auprès des structures associées à l'étude.

Le Parc est également intervenu dans le cadre d'un colloque international sur la «Cartographie de la végétation en Europe », valorisant les actions exemplaires réalisées en matière de connaissance de la biodiversité et de sa fonctionnnalité.

Site du Pet du Loup

Sur les communes des Haies et d'Echalas, le Parc a poursuivi l'animation et la coordination du plan de gestion sur le site du Pet du Loup. A travers le partenariat avec la Fédération de chasse du Rhône et la Ligue de Protection des Oiseaux, des chantiers d'insertions et chantiers d'étudiant ont été conduits en 2012 afin de restaurer la lande favorable au Busard cendré.

Partenaires techniques de cette action : Fédération départementale des chasseurs 69, Ligue de Protection des Oiseaux 69, Conseil général du Rhône, Lycée Agrotech de Vienne.
Financeurs de cette action : L' Europe via le programme LEADER, le Conseil général du Rhône, Etat (ministère de l' écologie), Région Rhône-Alpes .

Veille environnementale par les éco-gardes

Par leur présence sur le terrain, les éco-gardes du Parc ont détecté en 2012, 19 décharges ou dépôts d'encombrants détectés.

Ils ont également assuré une veille sur les plantes envahissantes et effectué le suivi des reptiles.

Repérage des décharges par les éco-gardes

Nettoyage de site

Paysage

Observatoire photographique des paysages du Pilat
Elaboration du Plan paysage/Schéma de secteur de la côtière rhodanienne

Observatoire photographique des paysages du Pilat

40 POINTS DE VUE

L'Observatoire photographique des paysages du Pilat, initié par le Bureau des paysages du Ministère de l'environnement en 1994, a pour objectif d'étudier l'évolution des paysages à partir de points de vue choisis. Chaque année, la campagne photographique est reconduite à partir des mêmes points de vue. La première campagne photographique a été prise par une photographe, Sophie Ristelhueber. Les campagnes suivantes sont effectuées par les chargés de mission du Parc.

De plus, un travail de valorisation à travers le Système d'information territorialisé a été engagé en 2012 pour mettre en évidence les évolutions constatées et faciliter leur analyse.

Les financeurs de cette action : Ministère de l' environnement, Région Rhône-Alpes

Elaboration du Plan paysage/ Schéma de secteur de la côtière rhodanienne

Le Plan paysage, schéma de secteur actuellement en cours d'élaboration sur la côtière rhodanienne, est mené conjointement par le Parc du Pilat et le Syndicat mixte du Scot des Rives du Rhône. Il a pour objectif de donner aux élus de la côtière des éléments de cadrage pour mettre en œuvre une urbanisation durable dans un espace « fini » tenant compte du principe de non-urbanisation du rebord du plateau.

Les financeurs de cette action : Europe, Région Rhône-Alpes

1995 1997

1999 2001

2003 2005

2006 2007

2008 2010

10 années de prises de vue du point n°3 "Aux Rivières" à Pélussin

Urbanisme

Du conseil architectural vers le conseil global

1300 avis d'autorisation de constructions

En 2012, le Parc a poursuivi l'examen des demandes d'autorisation pour émettre un avis. 285 rendez-vous de consultation de construction ont été honorés. Le conseil porte sur les projets d'aménagement (lotissements), les constructions neuves (maisons, bâtiments de logements) et les réhabilitations (anciennes granges ou usines). L'objectif visé est la qualité architecturale et la cohérence de l'architecture à l'échelle du territoire du Pilat.

Depuis mai 2012, les permanences partagées deux fois par mois avec Héliose, Point Info Energie de la Loire, ont permis de conseiller environ 37 personnes à Saint-Genest-Malifaux et à Pélussin, sur l'architecture et l'energie.

Les financeurs de cette action : Membres du Syndicat mixte
Les partenaires techniques de cette action : Info Energie, Héliose, dans la Loire.

Documents de planification

22 communes suivies

En 2012, le Parc a accompagné les communes dans la modification ou la révision de leur document d'urbanisme : La Versanne, Saint-Sauveur-en-Rue, Saint-Julien-Molin-Molette, Saint-Genest-Malifaux, Le Bessat, Planfoy, Jonzieux, Chavanay, Saint-Michel-sur-Rhône, Vérin, La-Chapelle-Villars, Saint-Appolinard, Saint-Pierre-de-Bœuf, Pélussin, Maclas, Doizieux, Pavezin, Sainte-Croix-en-Jarez, Saint-Paul-en-Jarez, Châteauneuf, Farnay, La-Terrasse-sur-Dorlay, Ampuis Longes et Les Haies. Une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP) est également suivie à Pélussin.

Le Parc apporte des outils techniques nécessaires à la traduction de la Charte dans les Plans locaux d'urbanisme (PLU) (cahiers des charges, article 11 portant sur l'aspect extérieur des constructions et leur intégration dans le site, orientations d'aménagement, données sur les espaces naturels remarquables, éléments ou structures paysagères...). Le Parc a aussi travaillé à la mise en place d'un outil spécifique (du type porter à connaissance) destiné aux élus et aux bureaux d'études afin que les documents d'urbanisme participent à la mise en œuvre de la nouvelle charte.

Partenaires : Services de l'Etat, SCOT

Habiter dans le Pilat : vers de nouvelles formes d'habitat

Le programme « Habiter dans le Pilat : vers de nouvelles formes d'habitat »

A travers ce programme, le territoire va tenter de définir de nouvelles manières d'habiter mais aussi de travailler, de se déplacer... et surtout d'interroger la question du « vivre ensemble » en s'appuyant sur les valeurs patrimoniales et les enjeux urbains caractérisant le territoire.

Des outils règlementaires et de sensibilisation sont en cours de réalisation sur l'année 2012-2013 :

- étude expérimentale de la conception participative d'un éco-hameau à Burdignes et diffusion de la démarche sur le territoire,
- lancement de l'élaboration du Cahier de prescriptions et de recommandations architecturales, urbaines et paysagères pour l'ensemble du territoire.

Du conseil architectural vers le conseil global
Documents de planification
Habiter dans le Pilat : vers de nouvelles formes d'habitat

Conception participative d'un éco-hameau à Burdignes et diffusion de la démarche

En 2012, le Parc a accompagné la municipalité de Burdignes dans le cadre de son projet d'éco-hameau.

Les bureaux d'étude ont été recrutés avec l'aide du Parc. Les ateliers participatifs, organisés sur le site, ont permis de dégager différents scénarii d'aménagement avec les habitants. Des principes d'éco-construction, notamment construction paille et ossature bois ont également émergé. Environ 30 participants (habitants, élus et futurs habitants) ont exprimé, à plusieurs reprises, leurs besoins et leurs souhaits. Les avis émis lors des ateliers participatifs seront pris en compte pour un aménagement économe en foncier et en consommation énergétique et reprenant la typologie du hameau.

Le Parc souhaitant tirer les enseignements de cette expérience innovante pour la transférer vers d'autres communes du Parc, un atelier de formation et d'échanges à destination des élus sera organisé en 2013.

Les financeurs de cette action : Région, collaboration avec Burdignes
Les partenaires techniques de cette action : Services de l' Etat, Communauté de communes des Monts du Pilat, Commune de Burdignes, EPURES (agence d' urbanisme de Saint-Etienne), LaTere. Rhône-Alpes Energie Environnement (RAEE) a également accompagné le Parc et la commune de Burdignes en amont de l'étude éco-hameau.

Elaboration du Cahier de prescriptions et de recommandations architecturales, urbaines et paysagères (CPAUP)

Pour renouveler et illustrer le contenu de l'article 11 qui régit les règles d'architecture du Pilat, le Parc a mission-né un bureau d'études. La recherche d'une autre forme de l'habitat, plus dense, l'adaptation au changement climatique, la maîtrise de la consommation énergétique, l'adaptation au contexte réglementaire (Grenelle de l'Environnement) mais aussi le respect d'une cohérence architecturale à l'échelle du Parc participeront au renouveau de l'article 11. La mise en image des principes architecturaux développés facilitera aussi, pour les aux habitants, les instructeurs des services techniques de l'Etat et les personnels des services techniques des mairies la compréhension du contenu de l'article 11.

Les financeurs de cette action : Région Rhône-Alpes
Les partenaires techniques de cette action : Services de l' Etat, personnel des services techniques des mairies.

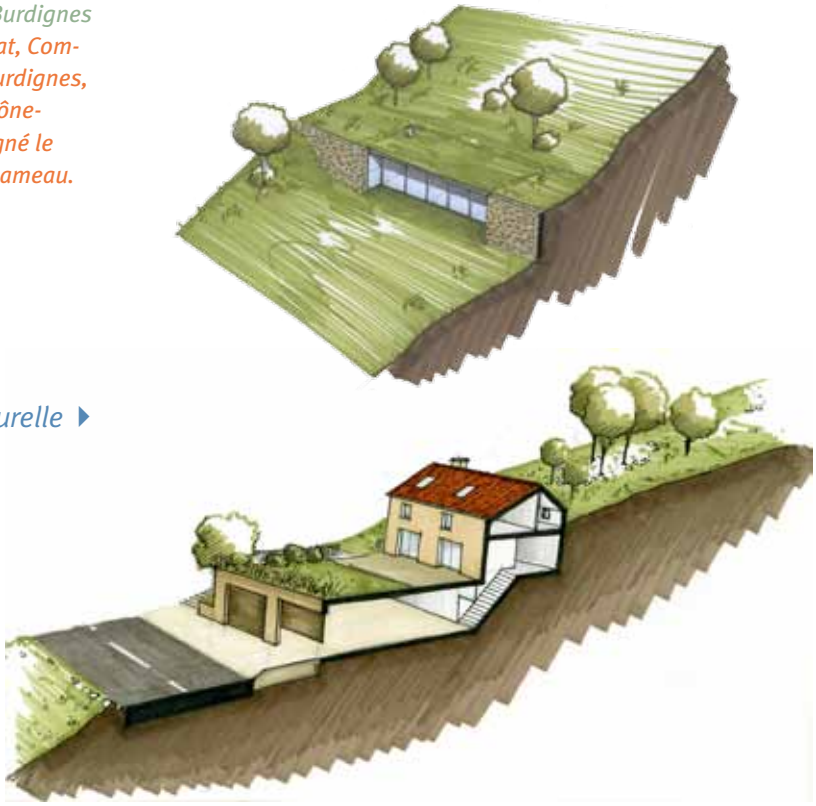

Tirer profit de la pente naturelle

Agriculture

Observatoire de l'agriculture

10 analyses thématiques disponibles

Inscrit dans les mesures de la charte du Parc, l'Observatoire de l'agriculture a été finalisé en 2012 grâce au travail d'une chargée d'étude affectée spécifiquement à cette mission.

L'observatoire est structuré autour des trois thématiques du développement durable. Il comprend donc un volet économique, une volet environnemental et un volet social.

Il a pour finalité de mieux connaître l'agriculture du Pilat et ses évolutions, de servir de base aux réflexions pour les projets à mener ou les programmes de développement à venir, de permettre la diffusion de connaissances auprès de différents acteurs et du grand public, d'éclairer les décideurs locaux sur cette branche très importante de l'activité du Pilat.

Il est destiné à être dynamique grâce aux apports des partenaires et aux publications auxquelles il donnera lieu.

Les financeurs de cette action : Région Rhône-Alpes via PSADER

Les partenaires techniques de cette action : DRAAF Rhône-Alpes, CER France Loire, Sodial Union, Fromagerie Guilloteau, Association des éleveurs de vaches laitières du Pilat, Chambres d' agriculture de la Loire et du Rhône, Organisme de défense et de gestion de l' AOC Rigotte de Condrieu, Fromagerie du Pilat, Direction départementale de la protection des populations du Rhône, Direction départementale de la protection des populations de la Loire, Conseil général du Rhône, Conseil général de la Loire, MSA Ain-Rhône, MSA Loire-Ardèche, Solidarités paysans 69, SOS Solidarités paysans 42, Coopérative des Balcons du Mont Pilat, Syndicat des vergers du Mont Pilat, Agence nationale Bio, ARDAB, Inter-Rhône, Syndicat viticole de Chavanay, Organisme de défense et de gestion de l' AOP Condrieu, Agence de l' eau Loire-Bretagne, Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse, Fédération drômoise des IGP, Conservatoire national botanique du Massif Central, Météo France, Solagro, Direction départementale des territoires de la Loire.

www.rigottedecondrieu.fr

Appellation d'origine contrôlée de la Rigotte de Condrieu

Le Parc a poursuivi son appui au Syndicat de défense de l'AOC Rigotte de Condrieu pour la mise en œuvre du PIDA (Plan Intégré de Développement Agricole), contrat passé avec la Région Rhône-Alpes et les deux Départements du Rhône et de la Loire :

- aide au montage des dossiers de financements,
- suivi des actions, et en particulier en assurant la maîtrise d'ouvrage d'une enquête foncière sur les friches de la plaine du Rhône réalisée par le bureau d'études Ruralia,
- aide à la réalisation d'une affiche pour une campagne de promotion via les abribus du Conseil général de la Loire,
- appui à la réalisation d'un site internet :

  www.rigottedecondrieu.fr
- appui pour l'obtention du label européen d'Appellation d'Origine Protégée,
- collecte des rigottes pour l'examen en commission de dégustation.

Les financeurs de cette action : Région Rhône-Alpes et Départements de la Loire et du Rhône, Union européenne via LEADER et FEADER

Les partenaires techniques de cette action : Le syndicat de défense de l'AOC Rigotte de Condrieu, Chambres d'agriculture du Rhône et de la Loire, Institut national des appellations et de la qualité (INAO)

Observatoire de l'agriculture
AOC Rigotte de Condrieu
PAEN « Vallée du Gier Pilatoise »
Circuits courts de commercialisation

Animation et coordination du plan d'actions du Périmètre de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains (PAEN) « Vallée du Gier Pilatoise »

450 HA DE LANDES, FRICHES ET PELOUSES SÈCHES CARACTÉRISÉES

3 PLANS DE GESTION DU RÉSEAU BOCAGER RÉALISÉS

- accompagnement de 2 projets de défrichement : recherche de subventions et demandes d'autorisation à l'administration,
- caractérisation des landes, friches et pelouses sèches : cartographie des sites et mise en place d'un système de notation pour évaluer l'intérêt agricole ou écologique de chacun,
- réalisation de plans de gestion du réseau bocager à l'échelle de trois exploitations agricoles, avec l'appui de la mission haie bocage Auvergne. Il comprend des préconisations sur l'entretien des haies existantes et des propositions de plantations complémentaires en fonction des problématiques identifiées (érosion des sols, protection des troupeaux ou des cultures, protection des habitations, continuité écologique...). Le Parc a également répondu à un appel à projet de la Préfecture de Rhône-Alpes pour pouvoir subventionner les plantations de haies,
- organisation du 3ème concours agricole national des prairies fleuries : 6 participants sur les communes du Gier pilatois,
- diverses actions de communication et de sensibilisation sur le PAEN : réalisation de panneaux d'informations, articles de retours d'expérience.

Les partenaires techniques de cette action : Comité technique et comité de pilotage : Conseil général de la Loire, St Etienne Métropole, Chambre d'agriculture de la Loire, SAFER, Confédération paysanne, FDSEA, JA, ONF, CRPF, Fédération de pêche, Fédération des chasseurs, LPO, FRAPNA, CREN, DDT 42, Epures, communes de Châteauneuf, Rive-de-Gier, Farnay, Saint-Paul-en-Jarez, Saint-Chamond

Développement des circuits courts de commercialisation

Le Parc naturel régional du Pilat a suivi le projet de développement de 2 magasins collectifs de producteurs :

- 1 sur Bourg-Argental projet non encore abouti,
- 1 sur Planfoy qui devrait ouvrir en 2013.

Le Parc a également apporté son appui à l'élaboration d'un projet de développement de l'approvisionnement en produits alimentaires locaux et biologiques des restaurants des établissements adhérents de l'Union nationale des associations de tourisme sur le Pilat (Chalet des Alpes, CPIE, La Traverse, Maison familiale de Marlhes). La phase de développement du projet se déroulera sur 2013.

Ponctuellement, les techniciens du Parc ont apporté des renseignements auprès des écoles qui le sollicitent sur le sujet.

Les financeurs de cette action : Les projets présentés sont aidés dans le cadre du PSADER par la Région Rhône-Alpes et par l'union européenne dans le cadre du programme LEADER.
Les partenaires techniques de cette action : Communautés de communes, UNAT, Terre d'envie, Chambres d'agriculture.

Agriculture

Climagri®

L'agriculture du Pilat est concernée par les questions énergétiques, que ce soit en terme de consommation ou de production.

Après quelques opérations exploratoires conduites en 2007 sur 20 exploitations agricoles, le Parc a soumis la candidature du territoire à l'appel à projet de l'ADEME, pour réaliser une démarche Climagri® afin de mieux cibler les actions pertinentes à conduire :

- la mise en oeuvre d'un comité de pilotage et la sensibilisation des acteurs impliqués,
- la collecte des données,
- l'élaboration du diagnostic et les simulations,
- la valorisation des résultats,
- la mise en place et l'évaluation d'un plan d'actions.

Cette démarche est mise en oeuvre par un expert Climagri® formé et référencé par l'ADEME. Un travail complémentaire sur l'énergie dans les exploitations en circuits courts sera assuré par la Chambre d'agriculture du Rhône.

En 2012, le Parc a élaboré l'ensemble de la réponse à l'appel à projet de l'ADEME et porté la demande.
Le projet a été retenu par l'ADEME le 13 novembre 2012.
L'ensemble de la démarche sera réalisé en 2013.

Les financeurs de cette action : ADEME
Les partenaires techniques de cette action : Chambres d'agriculture, Comités de développement, Communautés de communes.

En 2007, test d'efficacité des tracteurs

Délégation de travaux de débroussaillage de parcelles agricoles non mécanisables sur la vallée de la Déôme

153 HA NETTOYÉS

672 JOURNÉES DE TRAVAIL

Cette opération débutée en 2010 voit son aboutissement en 2012. Elle est portée par le Comité de développement des Monts du Pilat et consiste à aider au débroussaillage de parcelles agricoles de prairies non mécanisables mais d'un fort intérêt paysager. Le Parc du Pilat a assuré, pour le compte du Comité, l'animation de l'action, le conseil aux bénéficiaires et l'organisation des chantiers. Les travaux ont été effectués par l'entreprise d'insertion SOS Chantiers Nature de Saint-Paul-en-Jarez.

La satisfaction de l'ensemble des partenaires concernés est totale, en particulier du côté des agriculteurs qui ont été particulièrement marqués par la qualité du travail effectué sur des parcelles difficiles à exploiter.

Il est envisagé d'étendre cette action fin 2013 sur le pays du Gier si les moyens nécessaires sont obtenus.

Les financeurs de cette action : Région Rhône-Alpes, Département de la Loire, agriculteurs.
Les partenaires techniques de cette action : Communauté de communes des Monts du Pilat, Région Rhône-Alpes, Département de la Loire, Comité de développement des Monts du Pilat, SOS Chantier Nature.

Climagri®
Délégation de travaux de débroussaillage de parcelles agricoles non mécanisables
Mobilisation du foncier agricole
Sauvegarde et gestion des prairies humides

Mobilisation du foncier agricole

4 DOSSIERS POUR 8,2 HA

17 630 € DE DÉPENSES, POUR UN MONTANT DE

8 633 € DE SUBVENTION (SOIT 48%).

- mise en place et validation par le comité paritaire pour l'agriculture d'une stratégie pour la reconquête de surfaces agricoles,
- accompagnement de 4 dossiers de défrichement (autorisations administratives, montage de dossiers de demande de subvention, suivi administratif et suivi des travaux) sur les communes de Saint-Genest-Malifaux, Saint-Appolinard, Saint-Paul-en-Jarez et Graix.

Les partenaires techniques de cette action : Entrepreneurs de travaux forestiers.

Sauvegarde et gestion des prairies humides du Haut Pilat

1 DOSSIER ACCOMPAGNÉ

0,2 HA DRAINÉ

0,4 HA DE COMPENSATION (À RÉALISER)

En 2012, un projet de compensation de travaux de drainage par la restauration de zones humides a été examiné.

Le Parc avec l'association Inter-Parcs Massif Central (IPAMAC) et le Conservatoire des espaces naturels (CEN) Rhône-Alpes, a ouvert un projet pour relancer les actions de sauvegarde de ces milieux extrêmement importants du Pilat. Le CEN Rhône-Alpes a ainsi débuté un travail de recherche de chantiers de restauration de prairies humides (suppression de boisements pour reconstituer des prairies humides agricoles) sur le plateau de Saint-Genest-Malifaux. Parallèlement, un protocole de suivi de ces restaurations est mis en place.

Les financeurs de cette action : Région Rhône-Alpes, FEDER via Commissariat de Massif Central pour le projet restauration de zones humides
Les partenaires techniques de cette action : Direction départementale des territoires (police de l'eau), ONEMA, Conservatoire des espaces naturels, IPAMAC (association des Parcs du Massif Central)

Prairies de zones humides

Forêt

Lancement de l'animation de la charte forestière de territoire du Pilat
Valorisation des hêtraies

Lancement de l'animation de la charte forestière de territoire du Pilat

La phase d'animation de la charte forestière de territoire (CFT) du Pilat a débuté en mai 2012 avec le recrutement d'un chargé de mission dédié. L'objectif est de conforter et de valoriser les forêts du Pilat dans leurs différents rôles : enjeu économique, accueil de la biodiversité, usages récréatifs, ...

Plusieurs projets sont engagés et à différents stades de réalisation :

- soutien à l'expérimentation d'une exploitation au câble-mât par l'ONF,
- évaluation de la valeur environnementale des forêts du Pilat,
- accompagnement d'une étude d'Inter Forêt Bois 42 sur les coûts financiers et écologiques réels de la construction bois,
- participation à l'organisation d'une fête de la forêt en lien avec les entrepreneurs de travaux forestiers.

Les partenaires techniques de cette action : Membres du Comité de pilotage de la Charte forestière, à savoir : ONF, CRPF, Groupement des sylviculteurs des Monts du Pilat, IFB42, l' association des ETF du Pilat, MFR de Marlhes, Fédérations des chasseurs 42 et 69, FRAPNA, Maison du tourisme, Services de l'Etat, Région Rhône-Alpes, Conseils généraux 42 et 69, ...

Valorisation des hêtraies

Les hêtraies sont des milieux à enjeux patrimoniaux et paysagers à l'échelle du Parc. D'une manière générale, la gestion par les propriétaires de ces boisements est peu dynamique et la régénération naturelle est très faible, entraînant un vieillissement des peuplements. L'opération consiste à tester la mise en place d'une gestion concertée sur un site pilote, sur les Crêts du Pilat, et de fournir aux propriétaires volontaires une offre « clé en main » pour la gestion durable et la valorisation de leurs bois qui pourrait s'inscrire dans une filière de valorisation locale.

Cette démarche, par les objectifs visés (test de gestion concertée, valorisation locale,...) s'inscrit dans la Charte Forestière de Territoire.

Les partenaires financiers de cette action : l' Europe, l'Etat et la Région Rhône-Alpes.

Intervention de Mehdi Becuwe, animateur de la charte forestière, auprés d'élèves en formation "exploitation forestière" à Marlhes.

Mobilité

Développer l'agence locale de mobilité - MOPI

Développer l'agence locale de mobilité - MOPI

1000 COVOITUREURS
1301 PERSONNES TOUCHÉES PAR LES ANIMATIONS ET/OU FORMATIONS

En partenariat avec associations, centres culturels, mairies, professionnels de la mobilité, le Parc poursuit la promotion de l'écomobilité sur le Pilat.

En 2012, MOPI (maison de la mobilité du Pilat) a poursuivi l'information sur les moyens de transports existants, les aides à la mobilité et les principes d'éco-conduite. Ainsi les informations disponibles ont pu être diffusées lors d'animations grand public ou de forum pour l'emploi. Des formations ont été dispensées auprès des personnes relais sur les principes de l'éco-conduite, le fonctionnement du site MULTITUD www.multitud.org et le site de covoiturage www.pilat-covoiturage.net.

Avec l'association Pilattitude, la promotion du vélo a été maintenue à travers les vélorutions : balade en vélo en famille organisée sur les communes du Pilat. Un achat groupé de vélos à assistance électrique s'est mis en place.

Avec Pilattitude également, un réseau d'habitants, moteur et force de proposition sur les nouvelles formes de mobilité, continue d'être animé par MOPI. Il peut allier solidarité et dynamisme.

En 2012, d'autres projets ont vu le jour : édition d'un guide de la mobilité pour les personnes en insertion, diagnostic de mobilité active dans le cadre de plans locaux d'urbanisme communaux, augmentation du réseau de parkings de covoiturage et des arrêts d'auto-stop participatif.

Enfin en 2012, a été reconduit le challenge « Au travail, j'y vais autrement » avec la participation du Parc de la Maison du tourisme, de l'hôpital local de Pélussin et de la Maison de retraite de Saint-Sauveur-en-Rue. Le réseau de pédibus s'étoffe également et participe à la journée « allons à l'école à pied ».

Les financeurs de cette action :
RRA, CG42, ADEME, Maison pour l' emploi Loire-Sud
Les partenaires techniques de cette action : Pilattitude, Conseils généraux de la Loire et du Rhône, Région Rhône-Alpes, Services de l'Etat, Saint-Etienne Métropole, Maison du tourisme.

Equipes participantes au concours "Au travail, j'y vais autrement"

Activité

Opération rurale collective du Pilat

34 ENTREPRISES AIDÉES

2 ACTIONS D'ASSOCIATIONS D'ENTREPRISES AIDÉES

Le Parc a poursuivi en 2012 l'animation de l'opération rurale collective du Pilat :

- aide aux entreprises artisanales et commerciales : 34 entreprises accompagnées pour leurs projets de modernisation et de communication,
- soutien aux associations d'entreprises : accompagnement de l'union commerciale de Condrieu pour l'organisation d'une nuit de la mode et la mise en place de chéquiers promotion,
- soutien à l'association Les Métiers d'arts du Pilat pour « l'Objet qui parle » du 8 au 16 décembre 2012,
- animation du tissu commercial et artisanal : bilan de la programmation "le printemps des bistrots" et choix de deux bistrots pour l'étude,
- préparation et lancement de la 3ème tranche de l'ORC et réflexion sur la stratégie de développement économique :
  - organisation d'une réunion entre les services de l'Etat et les partenaires de l'ORC qui a abouti à l'obtention de la troisième tranche de crédits de l'Etat,
  - organisation et animation de 4 comités de pilotage,
  - état des lieux des commerces et artisanat dans les communes de plus de 2000 habitants permettant la définition de priorités d'intervention avec les élus du territoire, élaboration des règlements d'aides, du budget prévisionnel et de l'avenant,
  - organisation avec les intercommunalités de 5 soirées d'information destinées aux artisans et commerçants sur la 3ème tranche de l'ORC,
  - engagement des premières actions collectives (information sur l'accessibilité et professionnalisation de la démarche commerciale).

Les partenaires techniques de cette action : les intercommunalités du Pilat, les chambres consulaires, les Conseils généraux de la Loire et du Rhône et autres partenaires en fonction du sujet abordé.

Economie sociale et solidaire

10 FORMATIONS RÉUNISSANT 106 PERSONNES REPRÉSENTANT 75 ASSOCIATIONS DU PILAT

1 FESTIVAL CINÉ SOLIDAIRE DU PILAT ORGANISÉ DANS LE CADRE DES RENCONTRES SOLIDAIRES RHÔNE-ALPES

Après l'état des lieux de l'économie sociale et solidaire du Pilat réalisé en 2011, les premières actions ont été organisées :

- une soirée sur l'entreprenariat coopératif avec projection d'un documentaire suivi d'une rencontre avec les témoignages de sociétés coopératives (Scop, Scic),
- 10 rencontres thématiques en soirée avec l'UASEL (Union des associations de Saint-Etienne et de la Loire) pour les associations du Pilat. Les thèmes développés étaient : financer son association, les nouvelles technologies, gérer sa comptabilité et présenter ses comptes dans une association, la fonction d'employeur, évaluer l'utilité sociale,
- le festival du cinéma solidaire du Pilat en novembre avec les cinémas et les Cigales (clubs d'investisseurs) du territoire. Les 4 soirées avaient pour thème l'économie locale : d'autres façons d'entreprendre et d'investir, la finance solidaire et la coopération. Les films projetés ont été suivis de rencontres riches de témoignages d'acteurs locaux (ex sociétaires des usines Chardon à Condrieu, l'épicerie Le panier du Pilat), régionaux (le leader syndical des tanneries d'Annonay devenu PDG, l'union régionale des sociétés coopératives (URSCOOP) ...) ou nationaux (fédération nationale des Cigales, la société financière La Nef).

Les partenaires techniques de cette action : L' URSCOOP, les Cigales du Pilat, les cinémas du Pilat, la Région Rhône-Alpes....

Opération rurale collective du Pilat
Economie sociale et solidaire
Performance environnementale des entreprises et des collectivités
Valorisation des savoir-faire textiles du Pilat

Performance environnementale des entreprises et des collectivités

Outil Hygiène - sécurité - environnement (HSE)

Le Parc a mis à disposition des acteurs économiques du territoire son outil de gestion intégrée HSE qui permet à toute structure employeuse de répondre à ses obligations réglementaires en matière de sécurité des salariés et de mettre en oeuvre une démarche de gestion environnementale. D'ores et déjà, 5 entreprises du territoire utilisent cet outil.

Valorisation des savoir-faire textiles du Pilat

Le programme d'animation « Pilat textile » vise à valoriser l'ensemble des richesses patrimoniales liées au textile sur le territoire du Pilat afin d'en faire un pôle d'attractivité culturel, touristique et économique. Le programme porte :

- sur la mise en réseau des 14 entreprises à savoir-faire patrimonial encore en activité sur le territoire afin d'étudier les modalités de partenariat et de développement industriel. 3 réunions des entreprises ont permis de définir les premières pistes d'actions collectives sur lesquelles travailler. Parallèlement, dans le cadre d'un financement de la Région Rhône-Alpes et de l'Europe (LEADER), 9 vidéos ont été tournées dans les entreprises volontaires afin de montrer les savoir-faire et le dynamisme des entreprises textiles du Pilat. Ces vidéos seront mises en ligne sur le site Pilat-Patrimoines.
- sur le renforcement des capacités des espaces muséographiques dédiés au textile : une réunion a été organisée avec les 2 musées thématiques du Pilat (Maison de la passementerie de Jonzieux et Maison des tresses et lacets de La-Terrasse-sur-Dorlay) ainsi que les musées textiles proches de la vallée du Gier et de la Haute-Loire. Cette réunion avait pour but de définir des problématiques communes sur lesquelles il serait possible de travailler collectivement. Ont été pointés la promotion des structures afin de faire croître leur fréquentation et le transfert des savoir-faire.

9 films sur les savoir-faire textile

Énergie

Plan climat énergie et territoire du Pilat (PCET)

7 RENCONTRES TECHNIQUES ET POLITIQUES À L'ÉCHELLE DES INTERCOMMUNALITÉS

12 RÉUNIONS POUR 32 COMMUNES ET 97 ÉLUS

UN TOTAL DE 80 HEURES D'ÉCHANGES

A travers l'élaboration de son Plan climat, le territoire du Pilat précise ses engagements sur les deux facettes du changement climatique :

- l'atténuation, c'est-à-dire la limitation de l'impact du territoire sur le climat en réduisant les émissions de gaz à effet de serre (GES),
- l'adaptation au changement climatique, réduire la vulnérabilité du territoire puisqu'il est désormais établi que les impacts du changement climatique ne pourront plus être intégralement évités.

Le PCET n'est pas un programme de plus, mais une relecture des objectifs des orientations et des actions du territoire du Parc à travers leur impact sur le climat.

Le comité de pilotage s'est prononcé pour une démarche partagée par l'ensemble du territoire du Pilat. Ainsi, le Parc, à l'origine de la démarche et son animateur, doit assurer la cohérence d'actions portées par différents acteurs territoriaux. Les compétences techniques du Parc viennent à la rencontre des compétences propres dans la gestion des EPCI et se transforment en actions réalisées.

Plusieurs étapes de travail interne technique et avec les élus ont conduit à l'élaboration des six axes généraux du PCET du Pilat :

1. Promouvoir l'urbanisme durable et la mobilité douce et active pour tous.
2. Économiser les ressources, améliorer les performances énergétiques des bâtiments et produire les énergies renouvelables dans le respect du territoire.
3. Suivre l'évolution de la biodiversité, gérer les milieux dans une vision prospective, en intégrant l'approche climat.
4. Accompagner l'agriculture et la forêt pour une meilleure prise en compte des enjeux énergétiques et climatiques.
5. Soutenir le développement économique local et les formes durables du tourisme.
6. Accompagner les acteurs du territoire à la prise en compte des questions climatiques, via la sensibilisation, la concertation et la coopération.

Un travail important de concertation territoriale a été conduit : le Plan climat du Pilat a été présenté à 32 conseils municipaux.

Pour accompagner cette démarche, un "Cahier de gribouillage climat du Pilat" a été conçu. A travers 13 petits jeux, il aborde « les grands enjeux » du changement climatique pour le Pilat et ses habitants.

Les partenaires techniques de cette action : Communauté de communes des Monts du Pilat, Communauté de communes du Pilat rhodanien, Communauté de communes de la Région de Condrieu, Conseil général de la Loire, Conseil général du Rhône, Saint-Etienne-Métropole, Région Rhône-Alpes

Plan climat énergie et territoire du Pilat
Famille à énergie positive
Création d'une centrale villageoise photovoltaïque

Famille à énergie positive

9 FAMILLES ENGAGÉES

VICTOIRE DÉPARTEMENTALE DE L'ÉQUIPE PILAT AVEC 26,8 % DE BAISSE DE CONSOMMATION D'ENERGIE

Le Parc, pour participer à l'opération "famille à énergie positive", a « recruté » une équipe Pilat composée de 9 familles. L'objectif était de mesurer ses consommations énergétiques pour les diminuer par des gestes quotidiens. Un capitaine d'équipe assisté de la chargée de mission énergie-climat du Parc a animé bénévolement le dispositif.

Remise du 1er prix "Famille a énergie positive de la Loire" à l'équipe Parc du Pilat

Partenaires : Héliose, Hespul, Région Rhône-Alpes
http://loire.familles-a-energie-positive.fr/

Création d'une centrale villageoise photovoltaïque

Suite au lancement de l'expérimentation en 2011, avec la Communauté de communes de la région de Condrieu et à une étude paysagère d'ensemble, le périmètre du projet de centrale villageoise photovoltaïque s'est précisé sur la commune des Haies. Les propriétaires motivés pour louer leur toiture ont été repérés. Une réunion publique a validé l'option architecturale d'intégration paysagère suivant la ligne de crête du village proposée par l'architecte-conseil du Parc.

Sur cette base, les simulations techniques de pose de panneaux photovoltaïques et de raccordement électriques ont été étudiées.

En parallèle, le choix de l'outil de gestion de la centrale type Société par action simplifiée plutôt que Société coopérative d'intérêt collectif a été arrêté, avec le souhait d'une rédaction collégiale des statuts (groupe de travail mixte élus, habitants et techniciens qui s'est réuni plusieurs fois à l'automne 2012.

Les premières simulations technico-économiques n'étaient pas très favorables au lancement effectif du projet, mais une réorganisation des toitures, des postes de raccordement, l'évolution des tarifs de rachat conduisent maintenant à des simulations plus encourageantes. Le dispositif de création de la société peut reprendre son cours.

Résultats intermédiaires de l'étude technique sur la commune des Haies :

- Puissance crête comprise entre 155 et 176 KW (en plusieurs points de raccordement)
- Investissement compris entre 415 et 485 K€ HT (selon renforcement de structure des toits retenus).

Les partenaires techniques de cette action : Rhône-Alpes Energie Environnement (fonds Région Rhône-Alpes, Enerscapes Union européenne), Communauté de communes de la région de Condrieu
Site internet : www.centralesvillageoises.fr

Tourisme

Adhésion à la charte européenne de tourisme durable

11 entreprises agréées au titre de la CETD

Suite au renouvellement obtenu en 2010 pour la charte européenne de tourisme durable (CETD) dans les espaces protégés, le Parc a confié à la Maison du tourisme une mission visant à accompagner les professionnels qui souhaitent s'inscrire dans cette démarche de progrès.

En 2012, la Maison du tourisme a accompagné 12 entreprises souhaitant s'inscrire dans le cadre de cette charte. Début 2013, 11 de ces entreprises ont vu leur plan d'actions validé et sont désormais agréées.

En parallèle, le Parc du Pilat a également poursuivi son travail avec des organisateurs de voyages selon les principes du volet 3 de la CETD. Un rapprochement s'est ainsi opéré avec l'association Arvel, (tour operator) spécialisé dans le tourisme social et de découverte basé à Villeurbanne.

Ce rapprochement a permis de travailler pour faire reconnaître cette entreprise comme acteur du tourisme durable mais aussi pour étudier des projets de produits touristiques valorisant les patrimoines pilatois et en particulier viticoles.

Les financeurs de cette action : Volet 2 : Union européenne (via LEADER), Région Rhône-Alpes Volet 3 : Massif Central, Etat
Les partenaires techniques de cette action: Maison du tourisme du Pilat, IPAMAC, Parcs naturels régionaux du Massif Central, Parc national des Cévennes, Europarc, Fédération des Parcs naturels régionaux

Animation des réseaux de professionnels du tourisme

117 prestataires recommandés

Le Parc et la Maison du tourisme ont poursuivi leur travail de qualification de l'offre du territoire au travers des visites chez les prestataires du Pilat souhaitant être recommandés par le Parc, voir d'intégrer un des réseaux thématiques développés :

- la route de l'eau et la route des saveurs,
- les relais vélo et les relais rando,
- accueil de groupes.

32 professionnels ont ainsi reçu la visite d'une commission d'agrément composée d'élus et de techniciens du Parc et de la Maison du tourisme au cours d'une des 4 journées organisées à l'automne.

Si certains professionnels n'ont pas pu rejoindre le réseau des prestataires recommandés, 11 nouveaux membres y ont été intégrés et 21 entreprises ont vu leur agrément renouvelé.

Fin 2012, le réseau des prestataires recommandés par le Parc compte 117 prestataires que l'on retrouve dans le guide pratique édité chaque année.

Les financeurs de cette action : Maison du tourisme, Communautés de communes, Parc

Gestions sport de nature

73 avis pour des manifestations

Comme chaque année, le Parc a été sollicité pour avis par la commission sécurité de la Préfecture de la Loire. En 2012, ces avis concernaient : 9 courses de sports motorisés, 8 courses cyclistes ou VTT, 18 courses à pied ou courses d'orientation, 2 multi-activités, 2 descentes de skateboard, 1 randonnée en roller, 1 course de caisse à savon et 2 épreuves d'endurance équestre.

En parallèle, le Parc a répondu à 30 demandes d'autorisation directes de la part des organisateurs pour des randonnées pédestre et VTT.

En 2012, le Parc a engagé la réflexion sur un programme visant à engager les organisateurs d'évènements dans une démarchede progrès « manifestations développement durable ». Pour cela, il a testé une méthode d'accompagnement avec la Ligue de protection des oiseaux de la Loire pour l'organisation de la Fête de l'oiseau au Bessat.

Les partenaires techniques de cette action : Préfecture, LPO Loire

Adhésion à la charte européenne de tourisme durable
Animation des réseaux de professionnels du tourisme
Gestion sports de nature
Matériel associatif
Equipements touristiques

Équipements touristiques

Sentiers balisés

En 2012, le Parc a poursuivi sa politique d'édition de fiches-topos de randonnée, avec la parution de la plaquette renouvelée du sentier n° 1 / Jean-Jacques Rousseau.

Dans le cadre du contrat station durable de moyenne montagne, que la Communauté de communes des Monts du Pilat a conclu avec la Région, les services du Parc ont accompagné la création d'une traversée par les crêts et la labellisation d'un centre VTT.

Le Parc a poursuivi le renouvellement de la signalétique directionnelle en bois rond non traité issu de forêts locales. Sur les sentiers communaux, l'équipe du Parc a posé la signalétique directionnelle : sentiers d'interprétation de la tortue, du Pont Souvignet, sentier du souvenir des Loges de Monteux.

Interprétation du sentier de la tortue à Argental

Les équipes d'entretien de la nature ont restauré 7,35 km de sentiers et ont entretenu près de 80 km de sentiers balisés. Un gros effort a été fait sur le confortement de sentier par la pose de traverses bois ou des coupures à la pioche pour évacuer l'eau des chemins.

Bilan d'intervention des équipes d'entretien de la nature en 2012

	Nb de jour/H	Nb jours	Longueur	
			R*	E*
Intervention sur les sites pour le compte du Parc	410	114,25		
Intervention sur les sites pour le compte des communes	64	13,5		
Intervention sur les chemins pour le compte du Parc	334,5	75,5	7,3	77,6
Intervention sur les chemins pour le compte des communes	11	2,25	0,05	2,4
Formations des équipes et sortie Paysalia	10	2		
Total	**829,5**	**207,5**	**7,35**	**80**

*R : restaurée - E : entretenue

Dans les travaux « sites pour le compte du Parc » sont inscrits les interventions sur des sites Natura 2000, fauche des fougères et déplacement de clôtures dans les périmètres de protection des sources dans les parcs à moutons de Chaussitre, pose de panneaux « attention grenouilles » sur la voirie routière.

Les équipes ont également procédé au nettoyage de parkings et de sites.

Interprétation

En 2012, le Parc a procédé au chiffrage pour la réfection de la table d'orientation de Chirol et du mobilier d'interprétation obsolète.

Les techniciens ont suivi les projet de sentiers d'interprétation de l'Ile de la Platière à Saint-Pierre-de-Boeuf, du sentier du souvenir des Loges de Monteux et du sentier botanique de la MJC du Gier au barrage du Couzon.

Enfin, les dispositifs d'interprétation du sentier Marcellin Champagnat entre Le Rozet à Marlhes et L'Hermitage à Saint-Chamond ont été inaugurés.

Tourisme

Coordination de la signalétique routière et touristique

Afin d'harmoniser les signalétiques routières et touristiques, le Parc a apporté un appui technique à 4 communes : Chavanay, Planfoy, Colombier et Malleval qui souhaitaient réaliser un plan de signalétique.

Une veille sur l'application de la charte signalétique du Parc, en particulier sur l'affichage associatif, s'est poursuivi.

Les relais d'information service (RIS), panneaux de départ de sentiers et panneaux d'information du Parc ont été renouvelés. Quatre RIS double pour la mise en valeur du sentier Marcellin Champagnat ont été posés. Le renouvellement des structures RIS des communes sur les Monts du Pilat et la région de Condrieu s'est poursuivi. L'élaboration des RIS de la Via Rhôna fut un nouveau chantier dans lequel le Parc est intervenu, tout comme le "Pilat à vélo" de la région de condrieu.

Mise en valeur du sentier Marcellin Champagnat

Le Parc a poursuivi le renouvellement des panneaux d'entrée du Parc.

La signalisation routière des aires d'accueil du Parc et de la tourbière de Gimel a été finalisée en 2012.

Suivi des pèlerins sur le sentier de Saint-Jacques-de-Compostelle

Par un relevé du livre d'or de la chapelle du Calvaire à Chavanay, les services du Parc ont pu dénombrer le passage de 2 000 personnes.

Le financeur de cette action : Région Rhône-Alpes

Les partenaires techniques de cette action : Association de la Platière, Vivre à Argental, mairie de La Versanne, les Frères maristes de l' Hermitage de Saint-Chamond, MJC du Gier, pour les sentiers d'interprétation suivis.

Matériel associatif

Du matériel de sonorisation, des panneaux d'exposition et autres petits nécessaires techniques sont disponibles pour les associations à la Maison du Parc dans le cadre d'une location prix réduit. Cette année le matériel de sonorisation a été prêté 34 fois, les panneaux d'exposition 12 fois, les pupitres 5 fois pour les associations du Pilat et les animations du Parc.

Les financeurs de cette action : Région Rhône-Alpes

Équipements touristiques
Matériel associatif
Activités Maison du tourisme du Pilat

Activités Maison du tourisme du Pilat

31 SITES PRÉSENTÉS PAR DES FICHES SUR LES PRÉSENTOIRS, EN 105 POINTS DE DIFFUSION

Afin d'offrir le meilleur accueil aux visiteurs du territoire, le Parc a délégué à la Maison du tourisme du Pilat certaines missions. Ainsi la Maison du tourisme assure quotidiennement l'accueil et l'information des visiteurs du Pilat à la maison du Parc ainsi que la promotion de la destination Pilat.

Ce dispositif d'accueil est mutualisé avec les collectivités du territoire qui ont également confié à la Maison du tourisme l'accueil et l'information touristique sur leur territoire.

En 2012, cela s'est traduit par l'accueil de plus de 30 000 visiteurs au sein des 5 antennes réparties sur le territoire. Cela s'est également traduit par l'information de plus de 110 000 personnes via le site www.pilat-tourisme.fr.

Mais au-delà de ces missions récurrentes, la Maison du tourisme et le Parc ont travaillé autour de 4 objectifs centraux :

- Faire connaître l'offre touristique du Pilat

La Maison du tourisme a réédité, en 2012, les présentoirs visant à faire découvrir les sites et activités touristiques du Pilat. Ces nouveaux présentoirs regroupant une offre variée ont été diffusés dans plus de 100 lieux du Pilat et des environs.

- Promouvoir l'écomobilité touristique

Les études menées en 2011 par la Maison du tourisme sur l'utilisation, par les visiteurs, de moyens de déplacement doux ou collectifs a permis d'aboutir à l'élaboration, au cours de l'année 2012, d'un guide visant à promouvoir ce type de déplacement.

Ce document présentant des activités ou circuits accessibles sans voiture, sera édité début 2013 et disponible dans les offices et points d'information ainsi que, sur le site.

www.pilat-tourisme.fr

- Mieux valoriser les nouvelles technologies pour le tourisme dans le Pilat

Afin de renforcer la visibilité de la destination Pilat sur les différents supports numériques, la Maison du tourisme s'est engagée dans l'animation numérique de territoire. Ce projet qui se déroulera sur 2 ans permettra à la fois de mieux promouvoir le Pilat sur Internet et autres applications smartphones mais aussi de connaître le niveau d'équipement et de couverture numérique du territoire.

Dans un second temps, ce travail permettra d'accompagner les professionnels du Pilat dans la mobilisation de ces nouveaux outils mais aussi d'adapter les outils communs de promotion existants. Un premier test a été effectué fin 2012 auprès de quelques professionnels afin de les former sur la création de site Internet.

- Faire reconnaître le territoire comme destination oenotouristique.

Après 2 ans de travail mené sous la coordination de la Maison du tourisme, Atout France a salué les efforts engagés par les communautés de communes du Pilat rhodanien et de la région de Condrieu, en partenariat avec Vienn'Agglo et le Parc au travers de la labellisation du secteur de la côtière dans le cadre du label « vignobles et découvertes ». Ce label national doit désormais permettre de soutenir les efforts des professionnels viticoles et touristiques afin de faire de l'oenotourisme, un domaine porteur de retombées économiques locales encore plus fortes.

Les financeurs de cette action : Région Rhône-Alpes, Union européenne (via LEADER)

Les partenaires techniques de cette action : Professionnels touristiques du Pilat

Culture

Concerts en balades et scènes aux champs

6 RENDEZ-VOUS

2 000 SPECTATEURS ENVIRON

Le Parc a organisé 6 « Concerts en balades et Scènes aux champs » dans les communes de Condrieu, Graix, La Terrasse-sur-Dorlay, Planfoy, Véranne et St-Sauveur-en-Rue.

Le public s'est vu proposé un ensemble d'activités sur la journée : une randonnée permettant de découvrir la variété des paysages et du patrimoine pilatois (750 randonneurs) - une rencontre avec les techniciens du Parc présentant un sujet en lien avec le projet de territoire (patrimoine industriel, valorisation du paysage, lecture du paysage, inventaire participatif, corridors écologiques) - un spectacle (danse, cirque-poésie, théâtre de rue...) : au total, sur les six dates, 2000 spectateurs environ ont pu apprécier cette programmation. Et pour terminer chaque journée, les spectateurs pouvaient réserver dans un restaurant de la commune : les restaurateurs s'étaient engagés à proposer un ou des menus composés de produits issus des producteurs du Pilat (300 couverts).

Les partenaires techniques de cette action : Quelques p' Arts - Maison du tourisme du Pilat - Equipes techniques des municipalités et du Par

Concert en balades, Graix, le 19 juillet 2012

2012, tricentenaire de la naissance de Jean-Jacques Rousseau

Le Parc du Pilat a participé aux festivités au tricentenaire de la naissance de Jean-Jacques Rousseau :

- un pique-nique républicain à La-Chapelle-Villars, avec des lectures de morceaux choisis de l'œuvre de Rousseau par l'association condriote « Terres des mots » (70 personnes),
- l'édition du topo-guide du sentier n°1 du Parc, de Condrieu à la Jasserie, et toilettage du sentier sur ses 32 km,
- des sorties-nature spécifiques « drôles de plantes » sur le sentier Jean-Jacques Rousseau pour appréhender l'étagement de la végétation,
- Un concert en balade intégrant le thème de Rousseau avec une création spécifique sur le philosophe des lumières par la compagnie Délices Dada.

Pique-nique républicain le 29 juin 2012

Concerts en balades et scènes aux champs 2012, tricentenaire de Jean-Jacques Rousseau Appel à projets culturels Inventaire participatif du patrimoine industriel (IPPI)

Appel à projets culturels

29 400 € POUR 11 ACTIONS CULTURELLES

Le Parc souhaite promouvoir une vie culturelle dynamique permettant les échanges culturels, renforçant un sentiment d'appartenance au territoire et impliquant chacun dans la mise en oeuvre de la charte du Parc. Pour atteindre cet objectif, le Parc apporte un soutien financier aux projets culturels menés sur le territoire du Parc.

Pour cela en 2012, 11 actions culturelles ont bénéficié d'une aide de la Région Rhône-Alpes via le Contrat de Parc, pour un montant total de subvention de 29 400 € :

- Festival de la Clavellée – Office de tourisme de Bourg-Argental
- Festival Chapel'Art – Association pour la sauvegarde de la vieille chapelle
- Rencontres régionales des bébés lecteurs – Association Petit théâtre de St Michel
- Festival Jazz au sommet - Association Jazz au sommet
- Résidence d'écrivains - La Verdine
- L'Oreille en vadrouille - L'Oreille est hardie
- Festival de musique La Tawa - Association La Tawa
- L'ancrage sur un territoire - Association Les Bravos de la nuit
- La BatYsse - Compagnie L'Ateuchus
- En roots pour la transhumance - Association Un jour, une pensée
- Festival du petit cloître - Les petites scènes de Rhône-Alpes

Finecement

Les financeurs de cette action : Région Rhône - Alpes.

Inventaire participatif du patrimoine industriel (IPPI)

20 ASSOCIATIONS PARTICIPENT AU RÉSEAU D'ENQUÊTEURS

1 FICHE SUR 5 AJOUTÉE OU MODIFIÉE DE LA BASE DE DONNÉES PRÉEXISTANTE DU PATRIMOINE INDUSTRIEL

Mise en place d'un réseau d'associations

Création d'un noyau dur constitué majoritairement d'associations souhaitant partager leurs expériences, échanger sur des problématiques communes et s'inscrire dans une action du Parc.

Certaines associations s'excusent à chaque fois, notamment parce qu'elles ne travaillent pas sur le patrimoine industriel, mais souhaitent toutefois rester informées.

Consolidation de l'inventaire du patrimoine industriel

Une fiche sur 5 modifiée, par un, voire deux enquêteurs, pour un total de plus de 1200 fiches. Les enquêteurs fonctionnent par commune, celle où ils vivent.

Journées européennes du patrimoine

Mise en place d'un document de communication numérique commun sur le site Pilat Patrimoines, recensant 25 manifestations (dont 1 sur le patrimoine naturel) sur 14 communes (Parc et villes portes).

Par ailleurs, l'inventaire a permis des rapprochements entre associations avec, par exemple, la représentation théâtrale d'une association de Pélussin à la Maison des tresses et lacets.

Les partenaires techniques de cette action : associations locales de patrimoine culturel, service régional de l'inventaire (Région), ancien conseiller à l'ethnologie pour la première réunion de l'IPPI.

Éducation des publics

Éducation au territoire

126 CLASSES

PLUS DE 2 600 ÉLÈVES

Le programme scolaire

Pour l'année scolaire 2011-2012, 72 classes ont participé à l'un des six programmes d'éducation au territoire du Parc, soit plus de 1 700 élèves de maternelle et primaire, du Pilat et des villes portes.

Sept thèmes d'actions éducatives : l'agriculture (à travers la filière lait et l'arboriculture), l'énergie, la biodiversité, le paysage, le patrimoine industriel et art en territoire.

Ma classe en route vers le développement durable

4 classes ont évalué et mis en place un plan d'action pour améliorer leurs écogestes quotidiens. Il s'agit des écoles de : Longes, Roisey et Saint-Michel-sur-Rhône.

Dis, c'est quoi le Parc du Pilat ?

50 classes de CM1 et CM2 (dont 16 du Parc et 34 de villes portes) ont bénéficié de cette animation de présentation du Parc, son fonctionnement et son territoire.

Ce sont près de 800 élèves qui ont bénéficié de cette animation.

Le mercredi des enfants du Parc

Un nouveau rendez-vous pour découvrir le Pilat, son histoire, ses savoir-faire, ses agriculteurs, artisans... Ce programme se déroule pendant les petites vacances et s'adresse aux enfants de 6 à 12 ans dans le cadre familial. 4 rendez-vous ont été donnés pendant les vacances de Toussaint, 45 enfants accompagnés ou non de leur parents y ont participé.

Les partenaires techniques de cette action : Centre permanent d' initiatives à l'environnement des Monts du Pilat, Centre d'observation de la nature de l'île du Beurre, L'eau qui bruit, la Maison du tourisme du Pilat, Antoine et Emmanuel Louisgrand.

Les financeurs de cette action : Région Rhône-Alpes, conseil général de la Loire.

Mercredi des enfants à la Chartreuse Ste-Croix-en Jarez

Sensibilisation au territoire

PLUS DE 50 RENDEZ-VOUS

Par son programme de sensibilisation au territoire, le Parc vise à faire connaître le Parc, en faire partager ses fragilités et ses enjeux pour l'avenir. Il cherche aussi à rendre le public, enfants ou adultes, habitants ou visiteurs, acteurs de ce territoire.

Ainsi, le Parc organise (ou s'associe à) des manifestations ouvertes à un public le plus large possible. Ces manifestations ont des approches et des messages différents.

Chantiers Pilat propre

Les communes organisent leurs chantiers de nettoyage à destination des habitants, scolaires ou associations. Le Parc fournit le matériel nécessaire (sacs et gants). L'opération a lieu au début du printemps en fonction des conditions météorologiques.

28 communes ont organisé des chantiers auxquels ont participé plus de 1 100 personnes (enfants et adultes). D'autres chantiers ont aussi été organisés avec le concours des équipes d'entretien de la nature, par exemple avec des détenus du centre de détention de La Talaudière.

Education au territoire
Sensibilisation au territoire
Communication

Sorties nature

Des sorties conviviales de découverte du Pilat se répartissent dans tout le territoire. En 2012, 38 sorties ont été organisées, 434 personnes y ont participé.

Jour de la nuit

L'organisation de cet évènement, à Planfoy, fut l'occasion de sensibiliser le public au monde de la nuit, la question de la pollution lumineuse, de l'observation du ciel et de la biodiversité nocturne, cela à travers ateliers, expositions et balade pour petits et grands. Une réunion d'information sur l'extinction de l'éclairage public réservée aux élus a réuni une quinzaine de personnes.

Rencontres de l'observatoire de la biodiversité

Une journée de rencontre et de réflexion s'organise désormais chaque année afin de présenter les travaux d'observations de la biodiversité et de mieux connaître les interactions avec les activités humaines. En 2012, les rencontres ont investi le musée gallo-romain de Saint-Romain-en-Gal. Le thème était : la biodiversité a-t-elle droit de Cité ? Quelle place donnons-nous à la biodiversité dans nos villes et villages ? Quels bénéfices pouvons-nous en attendre, et quelles en sont les contraintes ? Les dynamiques naturelles ont-elles droit de Cité en milieu urbain ? Débat, table ronde et visites ont rythmés cette journée.

Participation du Parc aux manifestations du Pilat

En 2012, le Parc a participé à :

- l'animation d'une conférence sur les plantes invasives à la foire bio de l'Ardèche verte,
- la fête de la transhumance sur les crêts et à La Terrasse-sur-Dorlay organisée par Abader Feye,
- la fête du vin de la rigotte à Condrieu,
- la fête de la chèvre à La Valla-en-Gier,
- "opération de ferme en ferme" à Pélussin et Saint-Paul-en-Jarez,
- la fête de l'oiseau au Bessat organisée par la LPO Loire,
- la journée découverte du Bois d'Avaize organisée par la ville de Saint-Etienne et l'association du Bois d'Avaize.

Communication

610 ARTICLES DANS LA PRESSE

En 2012, le Parc du Pilat a accompagné l'ensemble de ses actions par une communication adaptée.

Au total, 30 communiqués de presse ont été directement émis par le Parc du Pilat pour annoncer un évènement ou promouvoir une opération.

Vis-à-vis des élus et du grand public, le Parc a structuré ses lettres d'information électronique en lien avec le site internet du Parc. 3 lettres grand public et 3 lettres élus ont ainsi été émises suite à l'installation de ce procédé en 2012.

Une photothèque a été créée à partir d'un logiciel professionnel. Plus de 8 000 images ont été indexées dans cette base utile en interne aux chargés de mission du Parc pour leurs communications.
Enfin, un numéro de l'Echo des chirats dont le dossier était consacré au patrimoine industriel, a été distribué dans toutes les boîtes à lettres du Pilat.

Les financeurs de cette action : Région Rhône-Alpes, Conseil général de la Loire.
Les partenaires techniques de cette action : Centre permanent d'initiatives à l'environnement des Monts du Pilat, Centre d'observation de la nature de l'île du Beurre, L'eau qui bruit, la Maison du tourisme du Pilat, MJC de Saint-Chamond, Association stéphanoise d'astronomie,

Europe et coopération

LEADER 2007-2013

WWW.LEADER-PILAT.EU

PLUS DE 60 PROJETS ACCOMPAGNÉS PAR L'EUROPE AU TRAVERS DE LEADER

92 % DE L'ENVELOPPE INITIALE DE 1.2 M € PROGRAMMÉE

33 % PAYÉS

Depuis 2009, le Parc naturel régional du Pilat anime un programme européen LEADER qui s'étend sur la période 2007/2013.

Autour du concept de « panier de biens et services », ce programme permet de soutenir financièrement les projets s'inscrivant dans un des 5 axes d'intervention prioritaires à savoir :

- lier agriculture et développement durable dans une logique de soutien aux produits du territoire,
- mobiliser et sensibiliser les acteurs pour la prise en compte des impacts de l'économie sur l'environnement et le territoire,
- favoriser la maîtrise de l'énergie et l'utilisation des énergies renouvelables,
- développer les liens entre différents réseaux et produits du territoire,
- développer des partenariats et l'organisation des filières pour mieux répondre aux besoins locaux vers des pratiques appliquées de gestion durable des ressources.

Pour la mise en œuvre de ce projet, le Pilat s'est vu attribué une enveloppe globale de 1.2 million d'euros.

En 2012, le comité de programmation LEADER, qui regroupe des acteurs publics et privés du Pilat et suit ce programme, s'est réuni à 4 reprises pour étudier tous les projets proposés.
15 nouveaux projets ont pu être accompagnés dans des domaines aussi variés que l'élaboration d'une charte paysagère pour la côtière rhodanienne, la création ou rénovation de 3 structures d'hébergement touristique ou le soutien aux agriculteurs engagés dans l'AOC Rigotte de Condrieu.

Les premiers résultats concrets de ce programme commencent à se matérialiser sur l'ensemble du territoire. Certains projets aidés sont désormais des lieux incontournables comme la Ferme du Pilat. D'autres innovations soutenues par LEADER ont su démontrer leur pertinence comme le système de récupération de chaleur expérimenté au Chalet des Alpes au Bessat.

L'année 2012 aura surtout été marquée par l'obtention de fonds complémentaires par le Parc du Pilat. En effet, la qualité des projets soutenus mais aussi des projets à venir a permis au territoire de se voir octroyer 267 000 € supplémentaires en étant sélectionnés par l'Etat lors de 2 appels à projets régionaux.

Les financeurs de cette action : Union européenne, Région Rhône-Alpes, Conseils généraux de la Loire et du Rhône

Cooperation

Slovaquie

Après 3 ans d'échanges, le projet de coopération partagé avec les territoires slovaques de Malohont et Podpol'anie s'est conclu en 2012. Depuis les rencontres techniques fructueuses menées en 2011, cette année aura été marquée par des temps plus festifs.

Ainsi une délégation de Slovaques composée d'agriculteurs, d'élus, de danseurs et de chanteurs sont venus participer à "Vin et Rigotte en fête" le 1er mai 2012 à Condrieu. En retour une délégation d'agriculteurs, élus et techniciens du Parc ont présenté le Pilat lors de "Klenoveckà Rontouvka" en juin 2012 à Klenovec (Slovaquie).

Cette année aura surtout permis de tirer les enseignements d'une coopération riche qui permet d'identifier des pistes intéressantes pour le futur.

Les financeurs de cette action : Union européenne, Région Rhône-Alpes. Pour le projet Slovaquie : Conseil général de la Loire.
Les partenaires techniques de cette action : Projet Slovaquie : Maison du tourisme du Pilat, agriculteurs du Pilat.

LEADER 2007-2013
Cooperation
Paysage industriel
Bistrots de massif

Paysage industriel

En partenariat avec les Parcs de Lorraine, des Monts d'Ardèche et du Vercors, dans le cadre du programme LEADER, le Pilat s'est engagé dans une commande artistique visant à réfléchir au passé industriel du massif.

Après l'obtention du soutien financier de la Région Rhône-Alpes, de la direction régionale des affaires culturelles (DRAC) Rhône-Alpes et de la Fondation de France dans le cadre de l'action « nouveaux commanditaires », le projet fût lancé en 2011 autour de 2 groupes de travail qui suivront ces commandes au cours des 2 prochaines années :

- pour l'activité textile avec des représentants du Parc, de la mairie et de l'office du tourisme de Bourg-Argental et l'association « les amis de Bourg-Argental »,
- pour l'activité métallurgique avec d'anciens entrepreneurs et des représentants du Parc.

La directrice artistique du projet a permis à ces groupes d'affiner leurs attentes pour choisir les artistes qui interviendront : ainsi, en 2012, Elisabeth Ballet, sculptrice-plasticienne, est venue à Bourg-Argental pour découvrir son industrie textile et choisir un lieu d'intervention.
Michel Aubry, artiste-sculpteur, qui travaillera sur le thème de la métallurgie, a profité de cette année pour construire une réflexion qui reste à traduire en œuvre.

Par ailleurs, dans le cadre de la mission d'observation scientifique de ces processus de création artistique, confiée à l'ethnologue Michael Théodore, un séminaire de recherche et de réflexion a été organisé dans le Pilat.

Les partenaires techniques de cette action : Association A demeure, Fondation de France, Commune de Bourg-Argental, office du tourisme de Bourg-Argental, Association « les amis de Bourg-Argental », Yves Richard, Association l'Essaim de Julie, Association Iguerande.

Les financeurs de cette action : Union européenne, Région Rhône-Alpes, DRAC Rhône-Alpes. Fondation de France

Bistrots de massif

5 BISTROTS - 220 COUVERTS SERVIS

2 BISTROTS À L'ÉTUDE

Le Parc du Pilat s'est engagé dans un projet de coopération à l'échelle du Massif Central pilotée par L'association inter-Parc Massif central : « bistrots de massif, la culture, facteur de revitalisation des derniers commerces de proximité ? » A quoi ressemblera le bistrot de demain ?

8 territoires coopèrent : les Parcs naturels régionaux de Millevaches en Limousin, du Morvan, des Grands Causses, du Livradois-Forez, des Monts d'Ardèche, du Pilat, des Volcans d'Auvergne, et la Chambre économique de Corrèze.

L'année 2012 fût consacrée à la mise en œuvre de cette coopération et ses différents volets. Une étude socio-économique de 16 bistrots, dont 2 dans le Pilat, devra conduire en 2013 à la conception d'outils d'animation (guide méthodologique et exposition) pour le maintien et le développement des bistrots du Massif Central.

Le premier « printemps des bistrots », temps d'animation culturelle, a eu lieu dans 5 bistrots du Pilat dans les communes de Bessey, Pavezin, Saint-Romain-les-Atheux, Thélis-la-Combe et Tupin-et-Semons. Chaque établissement a fait salle comble pour ce moment convivial organisé autour de trois temps : un apéro bavard, un repas terroir et un spectacle.

Les partenaires techniques de cette action : IPAMAC (association inter-Parcs du Massif central), l'Oreille est hardie (direction artistique pour le Pilat), Université de Clermont Ferrand, Pierrick Bourgault, bistrotiers.

Financeurs : Europe (FEDER), DATAR Massif Central, Régions Auvergne, Rhône-Alpes, Limousin, Bourgogne

Spectacle au bistrot

Solidarité

Visiocommunication

En 2012, le Parc a procédé au déploiement des équipements de visiocommunication dans différentes structures d'accueil :

- la maison de l'emploi Loire-Sud : Saint-Etienne, Pélussin, Saint-Genest-Malifaux,
- la maison de l'emploi Rhône-Sud : Givors, Communauté de communes de Condrieu, mairie d'Echalas,
- Syndicat Rhône Pluriel à Vienne,
- Maison du Parc à Pélussin.

Les professionnels de ces structures d'accueil ont été formés à l'utilisation des équipements et les premières expérimentations ont eu lieu.

Pour accompagner ce service, en 2012, le Parc a élaboré des outils de communication à destination des différents publics.

Equipement de la Maison de l'emploi à Pélussin

Service de location de cyclomoteurs « Mob emploi Pilat »

Au 1er janvier 2013, le Parc a transféré le dispositif de location de scooters qu'il a initié, à la Communauté de communes du Pilat rhodanien et à Mobilité 07 pour le secteur de Bourg-Argental.

En 2012, ce service a couvert 802 jours de location sur le canton de Pélussin.

Visiocommunication
Service de location de cyclomoteurs « Mob emploi Pilat »
Maison de l'emploi et de la formation site du Haut-Pilat

Maison de l'emploi et de la formation site du Haut-Pilat

446 VISITES

43 OFFRES D'EMPLOI DÉPOSÉES

Le Parc naturel régional assure depuis le 1er décembre 2009 la coordination du site Haut-Pilat de la maison de l'emploi et de la formation Loire-Sud à Saint-Genest-Malifaux.

En 2012, 446 visiteurs ont été accueillis dont 40 % de femmes, et 18 employeurs ont déposé leurs offres pour 43 postes.

Le territoire Loire-Sud a été retenu pour participer à une expérimentation dans le cadre de la mise en place par la Région du service public régional de la formation (SPRF). Ainsi le site du Haut-Pilat est depuis mai 2011 un point d'accueil d'information sur la formation (PAIF) permettant à tous publics (scolaires, salariés, demandeurs d'emploi...) d'avoir un premier niveau d'information sur les métiers, l'emploi, la création d'activités... Sur 2012, 31 personnes ont bénéficié de ce service.

83 visiteurs pour le 2ème forum de l'emploi à Saint-Genest-Malifaux regroupant 10 partenaires de l'emploi et de la formation ainsi que 7 entreprises et associations du canton de Saint-Genest-Malifaux.

Depuis février 2012, la maison de l'emploi est devenue un point relais BALISE dans le but de développer des actions d'animation favorisant l'émergence de projets de création d'activités. Un atelier « j'ai envie de créer » s'est ainsi déroulé à Saint-Genest-Malifaux.

La maison de l'emploi du Haut-Pilat a expérimenté ses équipements de visiocommunication dans le cadre de « 1 semaine pour 1 emploi » organisé par Pôle Emploi. Des téléconférences sur la création d'entreprise ont été retransmises en duplex à la maison de l'emploi de Pélussin et à celle de Saint-Genest-Malifaux.

Des ateliers d'information collective sont organisés tout au long de l'année : VAE (Validation des Acquis de l'Expérience), écomobilité (en lien avec MOPI).

Les partenaires techniques de cette action : Pôle emploi, MIFE Loire-Sud, Cap emploi, Conseil général de la Loire, Talents croisés, Loire initiative, DIRECCTE, mairie de Saint-Genest-Malifaux, Communauté de communes des Monts du Pilat, CTEF Loire-Sud

Réseaux et transfert d'expériences

Participation aux programmes partenaires

En 2012, les chargés de mission du Parc ont collaboré à différents programmes et procédures portés par d'autres structures, notamment :

- schéma régional de cohérence écologique, Stratégie nationale de création des aires protégées,
- contrat corridors écologiques de Saint-Etienne-Métropole,
- contrats de rivières des collectivités,
- révision des Espaces Naturels Sensibles du département du Rhône,
- SAGE Loire en Rhône-Alpes du Conseil général de la Loire,
- mesure d'impact du chevreuil dans les forêts du Pilat, pour l'Observatoire Grande Faune et Habitats.

Le Parc du Pilat s'est impliqué dans le programme de recherche scientifique développé par différents laboratoires, notamment au niveau régional, le programme PSDR (Pour et Sur le Développement Régional). Ce dispositif piloté par l'INRA et soutenu par la Région Rhône-Alpes, sur la période 2008-2011, a porté sur 7 thématiques.

Le Pilat a participé aux travaux de suivi et de restitution des travaux des chercheurs dans trois des thématiques :

- RESSTERR, dont le domaine de recherche est celui de l'élaboration ou la réactivation de nouvelles ressources territoriales,
- POPFONGO, qui s'intéresse aux problématiques du marché foncier périurbain et rural, à la gouvernance foncière et la prospective dans ce domaine,
- CLIMFOUREL, qui aborde les questions du changement climatique dans le grand sud-est et son impact sur les changements de pratiques agricoles.
- Pour en avoir plus : http://www.psdr-ra.fr/

Participation aux réseaux

Pour mener à bien ses missions, le Parc a participé à de nombreux réseaux techniques tels que :

- Fédération des Parcs naturels régionaux de France : animation d'un atelier et présentation d'actions dans le cadre du marché aux initiatives, lors du congrès des Parcs dans le Verdon ; participation aux travaux des différentes commissions thématiques et séminaires de la Fédération,
- réseau Inter-Parcs Massif Central : participation active aux travaux relatifs à la valorisation de la ressource herbe et à la préservation des milieux ouverts herbacés, échange sur la conduite des actions liées à la Charte européenne du tourisme durable, travail sur le rôle des bistrots en Massif Central, participation à la préparation de la prochaine convention interrégionale de massif,
- réseau des Parcs en Rhône-Alpes : mutualisation de moyens pour la cartographie en ligne, participation au groupe d'échanges sur l'urbanisme et au groupe d'échanges sur l'éducation à l'environnement et au développement durable, participation à l'élaboration de la nouvelle politique de la Région Rhône-Alpes en faveur de l'éco-mobilité, participation à la réflexion prospective Montagne 2040 engagée par la Région,...
- autres réseaux régionaux : participation aux réseaux énergie-climat animés par Rhône-Alpes Environnement Energie, l'ADEME ou l'Etat, au réseau des animateurs de Projet stratégique agricole et de développement rural (PSADER), au groupe de travail Ville-campagne animé par la plate-forme d'ingénierie du développement rural, aux réunions du Centre d'échanges et de ressources sur le foncier...
- au niveau départemental : participation aux journées des opérateurs Natura 2000, aux journées des opérateurs agri-environnementaux de la Loire...

Participation aux programmes partenaires
participation aux réseaux
Transfert d'expériences
Intervention dans les établissements d'enseignement

Transfert d'expériences (interventions pour des acteurs extérieurs)

Afin de faire bénéficier de son expérience, le Parc est intervenu lors de manifestations organisées par des partenaires :

- à Lyon, dans le cadre de la Semaine de la Solidarité Internationale, sur sollicitation des Amis de la Terre. Présentation du rôle d'un Parc vis-à-vis des milieux naturels et présentation de la charte forestière du Pilat,
- présentation du montage et du bilan de l'OPATB « Energie Pilat » à la cellule économique Rhône-Alpes, à la Direction du développement des territoires du Rhône, à la Communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc,
- échanges sur le montage de la Maison de la mobilité MOPI et sur l'écoconduite auprès du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche,
- retours sur le montage d'une Société Coopérative d'intérêt Collectif (SCIC) dans la filière bois auprès du Syndicat mixte du pays d'Oloron - Haut Béarn et du Parc naturel régional du Gâtinais français.
- présentation du Parc et de son action en faveur de la gestion des milieux à l'école nationale des travaux publics de l'Etat.

Intervention dans les établissements d'enseignement

Fréquemment sollicité pour intervenir auprès de jeunes en formation, l'équipe du Parc partage ainsi son expérience dans une perspective d'éducation :

- présentation du milieu forestier et de la charte forestière du Pilat à une classe de 1ère année de BTS Gestion et Protection de la Nature du lycée Agrotec de Vienne,
- présentation de la forêt du site Natura 2000 des Crêts du Pilat et son exploitation à une classe de BAC pro Forêt de la Maison familiale rurale (MFR) de Marlhes,
- intervention au collège de Terrenoire pour présenter « mon parcours, mon métier » lors de journées Métier,
- intervention auprès d'une classe de 1ère STAE (avec le CPIE), d'une classe de 1ère année de BTS GPN (Vienne), d'une classe de Terminale et d'adultes de la MFR de Marlhes sur la gestion des sites Natura 2000,
- intervention au CPIE des Monts du Pilat et au lycée agricole de Saint-Genest-Malifaux pour présenter le Parc et les actions en matière d'agriculture.

Parc naturel régional du Pilat
2 rue Benaÿ
42410 Pélussin
04 74 87 52 01
info@parc-naturel-pilat.fr
www.parc-naturel-pilat.fr

Document financé avec le concours de
Région RhôneAlpes

Imprimé sur papier recyclé - juin 2013
Crédits photo : F. Reitzer /P. Arnaud / F.Coste / S. Tarin / M. Fropier / J. Marceau / A. Guitton / G. Chorgnon / F. Beauvisage / C. Mabilon / N. Bernard / Parc du Pilat
Héliose - R. Paty / l'Oreille est Hardie
Dessins : L. Pesche / Parc du Pilat
Films : Tv And Co / Parc du Pilat
Conception mise en page : Jecom